

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Délibération n° 2017-197 du 6 juillet 2017 habilitant des agents de la CNIL à procéder à des missions de vérification

NOR : CNIL1720684X

Le bureau de la Commission nationale de l'informatique et des libertés,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 253-3 ;

Vu la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment ses articles 11 (2°, f), 19, 20 et 44 ;

Vu le décret n° 2005-1309 modifié du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi du 6 janvier 1978, notamment ses articles 57 à 60 ;

Vu la délibération n° 2004-071 du 9 septembre 2004 portant délégation d'attributions au bureau de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ;

Vu la délibération n° 2013-175 du 4 juillet 2013 portant adoption du règlement intérieur de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ;

Après avoir entendu Mme Marie-France MAZARS, vice-présidente déléguée, en son rapport, et Mme Nacima BELKACEM, commissaire du Gouvernement, en ses observations ;

Décide :

Art. 1^{er}. – Les agents de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ci-après désignés sont habilités, à raison de leurs fonctions, à effectuer les visites et vérifications mentionnées à l'article 44 de la loi du 6 janvier 1978 et à l'article L. 253-3 du code de la sécurité intérieure :

Mme Maryline ABIVEN, chef du service du droit d'accès indirect à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Fabienne AMIARD, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Maxime AUVY, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Leslie BASSE, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Brice BASTIÉ, juriste au service du secteur économique à la direction de la conformité ;

M. Franck BAUDOT, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Barbara BAVOIL, assistante au service du secteur économique à la direction de la conformité ;

Mme Nacéra BEKHAT, juriste au service de la santé à la direction de la conformité ;

Mme Margalith BENECH-KOPELIANSKIS, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Anna BENISTI, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Tiphaine BESSIERE, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Thomas BIZET, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Soumia BOUASSAM, juriste au service de la santé à la direction de la conformité ;

M. Erik BOUCHER-DE-CREVECOEUR, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Stéphanie BOISSEAU, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Céline BOYER, juriste au service du secteur régalién et des collectivités locales à la direction de la conformité ;

Mme Véronique BREMOND, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Thierry CARDONA, ingénieur au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Anne-Sophie CASAL, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Régis CHATELLIER, chargé des études prospectives au pôle innovation, études et prospective à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Stephany CHEMMACHERY, juriste au service des questions sociales et ressources humaines à la direction de la conformité ;

M. Thomas CHRISTINE, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Thomas DAUTIEU, directeur adjoint de la conformité ;

M. Guillaume DELAFOSSE, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Geoffrey DELCROIX, chargé des études prospectives au pôle innovation, études et prospective à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Eric DELISLE, juriste au service des correspondants Informatique et Libertés à la direction de la conformité ;

M. Xavier DELPORTE, adjoint au chef du service des relations avec les publics à la direction des relations avec les publics et la recherche ;

M. Olivier DESBIEY, chargé des études prospectives au pôle innovation, études et prospective à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Jérôme DE MERCEY, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Alexandra DORE, juriste au service de la santé à la direction de la conformité ;

M. Julien DROCHON, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Hugo DUSSERT, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Wafae EL BOUJEMAOU, chef du service des questions sociales et ressources humaines à la direction de la conformité ;

M. Lionel ERRANDONEA, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Marie FERTE, juriste au service du secteur régalién et des collectivités locales à la direction de la conformité ;

Mme Anne FONTANILLE, juriste au service des correspondants Informatique et Libertés à la direction de la conformité ;

Mme Florence FOURETS, directrice de la protection des droits et des sanctions ;

M. Emile GABRIE, chef du service du secteur régalién et des collectivités locales à la direction de la conformité ;

Mme Mahalia GALIÉ-BLANZÉ, juriste au secteur régalién et des collectivités locales à la direction de la conformité ;

M. Gaston GAUTRENEAU, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Rodolphe GENISSEL, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Sophie GENVRESSE, juriste au service du secteur économique à la direction de la conformité ;

M. Mathieu GINESTET, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Jérôme GORIN, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Matthieu GRALL, chef du service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Michel GUEDRÉ, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Hélène GUIMIOT-BREAUD, juriste au service de la santé à la direction de la conformité ;

Mme Fatima HAMDI, chef du service des relations avec les publics à la direction des relations avec les publics et la recherche ;

Mme Aurélie HARVENT-LAFFONT, juriste au service des correspondants Informatique et Libertés à la direction de la conformité ;

M. Paul HEBERT, directeur adjoint de la conformité ;

Mme Amandine JAMBERT, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Véronique JENNEQUIN, assistante juridique au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Maya JOUBIN, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Pauline KIENLEN, juriste au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Karin KIEFER, chef du service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Chloé KURFÜRST, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Florian LABAUDINIÈRE, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Sabrina LALAOUI, juriste au service du secteur régalién et des collectivités locales à la direction de la conformité ;

Mme Alice de LA MURE, juriste au service des correspondants Informatique et Libertés à la direction de la conformité ;

M. Bernard LAUNOIS, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Gwendal LE GRAND, directeur des technologies et de l'innovation ;

M. Jean LESSI, secrétaire général ;

Mme Maud LETAY, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Noémie LICHON, adjoint au chef du service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Astrid MARIAUX, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Joanna MASSON, juriste au service du secteur économique à la direction de la conformité ;

M. Richard MONTBEYRE, chef du service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Mathias MOULIN, directeur adjoint de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Sophie NERBONNE, directrice de la conformité ;

Mme Ingrid NKOUENJIN, juriste au service des correspondants Informatique et Libertés à la direction de la conformité ;

Mme Rabia OUADDAH, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Daniéla PARROT, chef du service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Frédéric PATTE-BRASSEUR, auditeur des systèmes d'information au service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Astrid PEYRARD, adjoint au chef du service des contrôles à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

Mme Délia RAHAL-LOFSKOG, chef du service de la santé à la direction de la conformité ;

Mme Florence RAYNAL, chef du service des affaires européennes et internationales ;

Mme Albane RICHEL, juriste au service des plaintes à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. David RUIZ, juriste au service des questions sociales et ressources humaines à la direction de la conformité ;

Mme Isabelle SANSOT, juriste au service du secteur économique à la direction de la conformité ;

Mme Katty SAINT-GELAIS, juriste responsable du pôle Transferts/BCR à la direction de la conformité ;

Mme Clémence SCOTTEZ, chef du service du secteur économique à la direction de la conformité ;

Mme Emilie SERUGA-CAU, juriste au service des sanctions et du contentieux à la direction de la protection des droits et des sanctions ;

M. Vincent TOUBIANA, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

M. Félicien VALLET, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Sophie BORY, juriste au service des affaires européennes et internationales ;

M. Benjamin VIALLE, responsable de la sécurité des systèmes d'information au secrétariat général ;

Mme Albine VINCENT, chef du service des correspondants Informatique et Libertés à la direction de la conformité ;

M. Christophe VIVENT, ingénieur expert au service de l'expertise technologique à la direction des technologies et de l'innovation ;

Mme Sophie VULLIET-TAVERNIER, directrice des relations avec les publics et la recherche.

Art. 2. – La délibération n° 2017-150 du 9 mai 2017 habilitant des agents de la CNIL à procéder à des missions de vérification est abrogée.

Art. 3. – Les habilitations mentionnées à l'article 1^{er} sont délivrées pour une durée de cinq ans.

Art. 4. – La présente décision prendra effet à compter de la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française.

La présidente,
I. FALQUE-PIERROTIN